



Charte des valeurs de la Fédération Suisse des Sourds

Adopté par l'Assemblée des délégués le 9 mai 2015 à Schaffhouse

Notre vision

Toute personne sourde ou malentendante a les mêmes droits, les mêmes chances et le même accès à toutes les ressources que tous les habitants de la Suisse. Ceci indépendamment de la langue, de la position sociale, du mode de vie, du sexe, de l'origine, de la religion, de l'âge et des handicaps physiques, psychiques, mentaux ou sensoriels. Les langues des signes et la culture des sourds font partie de la culture suisse et enrichissent sa diversité. La culture des sourds est ouverte à toutes les personnes qui s'y intéressent.

Notre mission

La Fédération Suisse des Sourds s'engage avec ses membres et ses organisations partenaires pour que les barrières d'accès à la formation, au travail, à la santé, à la politique, à la culture et à la société soient supprimées et pour que les droits des personnes avec un handicap auditif soient appliqués de manière conséquente et durable. La loi sur l'égalité des personnes handicapées (L'Hand), les actes législatifs de la Confédération et des cantons visant à éliminer les inégalités qui frappent les personnes handicapées et la Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées (CRDPH) sont des bases importantes pour la Fédération suisse des sourds. Elle les utilise de manière ciblée pour promouvoir l'inclusion sociale des personnes avec un handicap auditif, pour réaliser leur droit à une participation sociale autodéterminée et pour protéger les langues des signes. L'acquisition simultanée et équivalente du bilinguisme (bilingualité) pour les personnes sourdes ou malentendantes – c'est-à-dire de la langue des signes et de la langue écrite et parlée – est une revendication centrale de la Fédération Suisse des Sourds. Celle-ci est activement promue et encouragée dans toutes les régions linguistiques de Suisse.

Nos valeurs

Inclusion

La Fédération Suisse des Sourds accueille toutes les personnes qui s'engagent pour l'égalité des droits des personnes sourdes ou malentendantes. Ils reconnaissent et respectent la langue des signes et la culture des sourds. Les relations entre le comité directeur, la direction, les collaborateur-e-s et les membres sont marquées par la tolérance, l'estime et le respect. En tant qu'employeur, nous soutenons nos collaborateur-e-s et créons un environnement dans lequel l'engagement et le développement personnel sont encouragés.

Confiance en soi

La Fédération Suisse des Sourds est fière de son histoire et de ses succès. Les personnes sourdes ou malentendantes peuvent atteindre tous les objectifs qu'elles se fixent. Les discriminations et les barrières sociales leur rendent cependant la tâche difficile et doivent être supprimées. Nous soutenons l'autodétermination des personnes sourdes ou malentendantes. Elles déterminent leur vie avec confiance et autonomie et exploitent leur potentiel.

Initiative

La Fédération Suisse des Sourds agit. Elle dispose d'un bon réseau national et international et travaille, avec son offre et sa défense des intérêts, de manière ciblée à des changements en faveur des personnes sourdes ou malentendantes. Nous lançons des discussions sociopolitiques, critiquons de manière constructive si nécessaire, marquons notre présence dans les médias et coopérons avec différents partenaires. Dans toute la Suisse, dans le monde entier.

Innovant

La Fédération Suisse des Sourds est à la pointe du progrès. Les nouveaux développements de la recherche, de la science, de la médecine, de la formation, de l'économie et de la technique sont pris en compte et mis en œuvre dans des projets. Nous ne nous reposons pas sur nos succès, nous travaillons dans le présent et pour l'avenir.

Responsable

En tant qu'organisation faîtière, nous sommes responsables de nos activités et devons rendre des comptes à nos membres, partenaires, donateurs, personnes sourdes ou malentendantes et à leurs proches. Une communication transparente et une gestion responsable de nos finances sont notre devoir.

Orienté vers la qualité

Nous contrôlons en permanence la qualité de notre travail. Nos offres variées sont actuelles et adaptées aux besoins des personnes sourdes ou malentendantes, de nos membres et de nos partenaires. En tant qu'organisation apprenante, nous nous orientons vers le principe de l'apprentissage tout au long de la vie.

Exemple

La Fédération Suisse des Sourds se considère comme un précurseur et se positionne en tant que fédération et employeur pour une collaboration réussie entre les personnes avec et sans handicap auditif. Notre travail est guidé par ce qui nous unit et non par ce qui nous sépare.

